

# Presse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **39 (2002)**

Heft 1519

PDF erstellt am: **15.05.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le vote cybernétique

**Après le vote par correspondance, voici celui électronique. Sera-t-il le gage du renouveau de la démocratie directe ou un gadget sans avenir?**

Un rapport sur le vote électronique sera discuté au Conseil des États lors de la session d'été des chambres fédérales. Il fait le point de la situation en énumérant avantages et inconvénients dans l'usage d'Internet.

Parmi les aspects positifs, il mentionne une participation facilitée des citoyens et la possibilité donnée à la Suisse de jouer un rôle de pionnier en matière de lutte contre les abus dans ce domaine. Rien de bien enthousiasmant à vrai dire. Le rapport mentionne également parmi les avantages «qu'on en sache plus, avec leur consentement, sur les motifs animant les votants», une sorte de sondage «sortie-des-urnes», en somme.

Comme inconvénients, les problèmes techniques d'identification, afin d'éviter les fraudes, sont bien sûr mentionnés. A cela s'ajoute la fracture numérique entre les

connectés et les autres. Le rapport conclut, de façon évidente, que le vote électronique est une affaire complexe - on s'en doutait - et qu'il faudrait procéder par étapes, ce qui n'est pas une surprise. Le document évoque aussi la possibilité de faire signer référendums et initiatives via Internet en remarquant qu'il ne faut pas faciliter à outrance la vie des citoyens si l'on ne veut pas provoquer un engorgement de la machine législative.

Cette remarque a une portée plus générale. L'acte du vote sous-entendait une information du citoyen à travers une campagne et des débats, suivis par un déplacement jusqu'à un local de vote qui donnait au citoyen l'occasion d'une ultime révision. La généralisation du vote par correspondance permet déjà à l'électeur de s'exprimer de manière anticipée, facilement et sans efforts. La symbolique forte de l'acte de voter

s'étiole et les campagnes des partis, très étalées dans le temps, se diluent dans l'indifférence.

Le vote électronique, même si on le limite strictement dans le temps, pourquoi pas dans un intervalle de vingt-quatre heures, introduit une dimension presque onaniste. Dans sa chambre mi-close plongée dans la pénombre, l'internaute, hypnotisé par son écran verdâtre, vote au moyen d'une opération semblable à celle de l'affichage d'un jeu vidéo. Le taux de participation y gagne sans doute, mais tout effort disparaît. La démocratie raisonnée s'était transformée en opération émotionnelle avec le développement de la télévision, puis en action pragmatique privée de symboles avec le vote par correspondance; la voilà qui deviendra un acte compulsif avec Internet. La facilité d'utilisation du réseau risque de dévaluer l'acte fondateur de toute démocratie.

jg

## Presse

### Nouvelles Questions Féministes

Après deux ans d'absence, la revue *Nouvelles Questions Féministes* sortira à nouveau à partir du 14 juin prochain. Fondée notamment par Simone de Beauvoir et Christine Delphy, d'abord sous le nom de *Questions Féministes* en 1977, puis sous celui de *Nouvelles Questions Féministes*, cette revue francophone de portée internationale constitue une ressource importante pour la réflexion des militantes, des chercheuses et des enseignantes féministes.

NQF se dote désormais d'un

comité de rédaction franco-suisse, sous la responsabilité de Christine Delphy (CNRS, Paris) et Patricia Roux (Université de Lausanne, Suisse). Incluant près de cinquante femmes, celui-ci veut être le carrefour d'expériences multiples: par les ancrages disciplinaires de ses membres (sociologie, histoire, littérature, sciences politiques, anthropologie, philosophie, droit), par sa composante inter-générationnelle, par la diversité des formes d'engagement dans lesquelles les membres sont investis. La revue demeure fidèle

à sa ligne théorique et politique, et continue à se consacrer au développement et à la diffusion de réflexions ancrées dans les mouvements et les actions féministes. Par ailleurs, elle se donne également pour objectif de renforcer la légitimité scientifique des «Études Genre» et de contribuer à leur reconnaissance.

NQF est maintenant éditée à Lausanne (Editions Antipodes), de même que le secrétariat de rédaction et la gestion de la revue sont rattachés au LIEGE (Laboratoire interuniversitaire

en «Études Genre»). La revue paraîtra dorénavant trois fois par année.

Lieu de débat autour des enjeux scientifiques et politiques de la recherche féministe, plateforme d'échange entre femmes souvent reléguées aux marges des institutions, forum de discussions critiques provenant du monde entier, la revue s'inscrit dans le mouvement qui, aujourd'hui, rassemble de nouvelles forces militantes et intellectuelles investies dans un projet de transformation des rapports sociaux de sexe. NQF